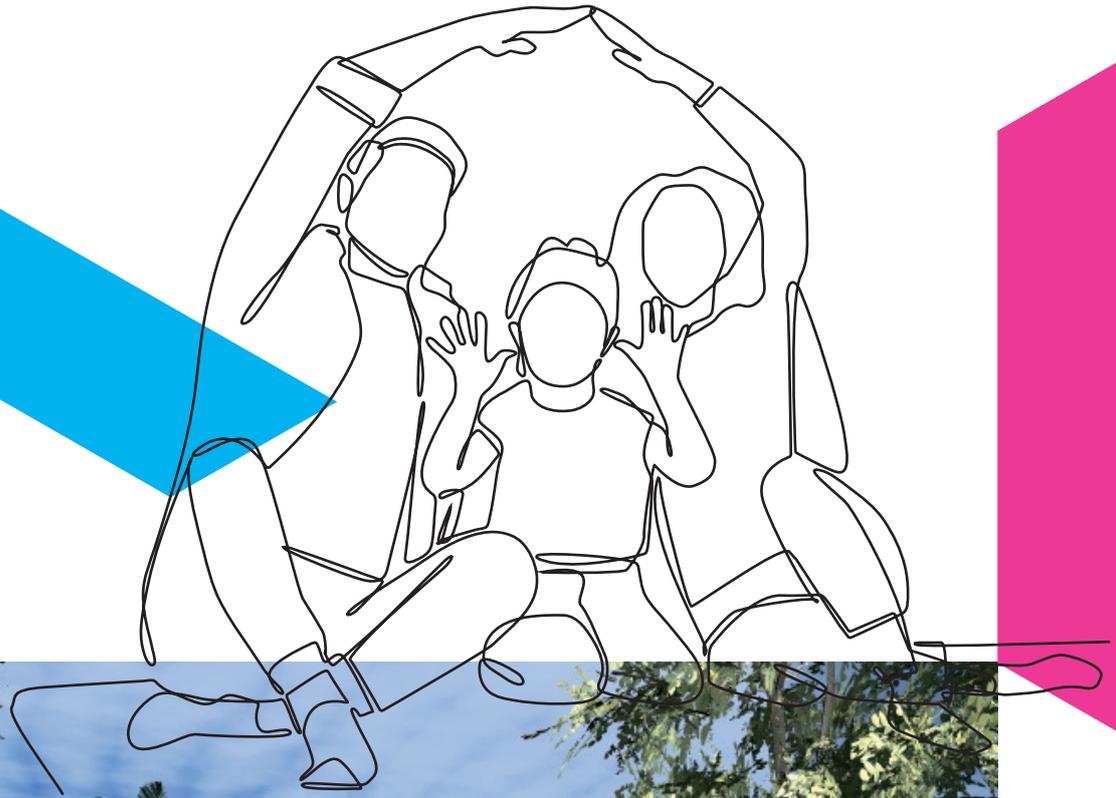
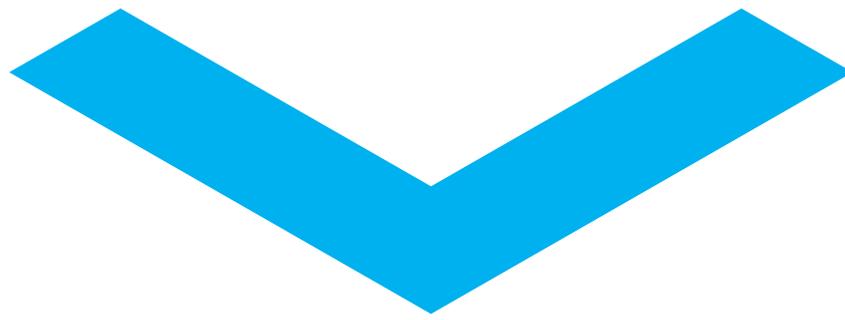


COOP
Habitat
Solidaire



COOP
Habitat
Solidaire





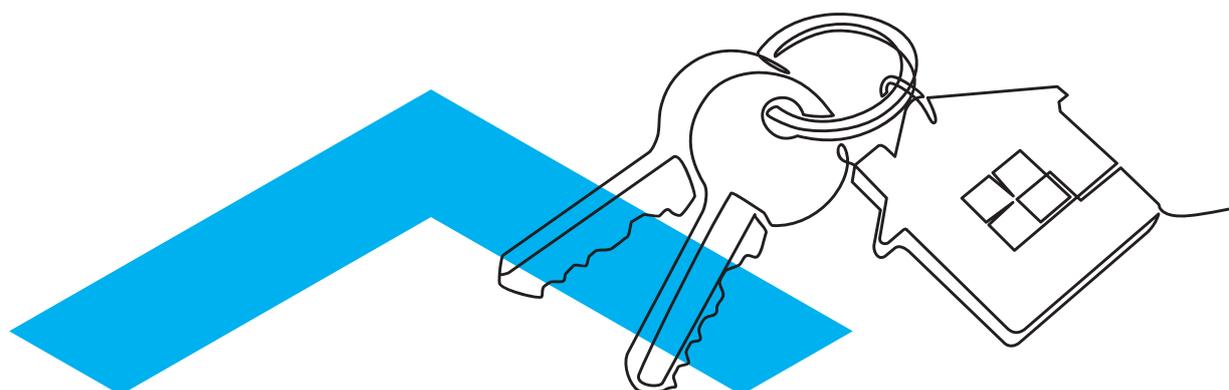
Réalisez votre rêve en devenant propriétaire

à travers **LA COOPÉRATIVE
POUR UN HABITAT SOLIDAIRE.**

La **CHS** accompagne fidèlement les adhérents de toutes catégories sociales confondues, désireux d'acquérir un bien immobilier dans les multiples programmes proposés par le gouvernement ou les promoteurs agréés ; ceci dès l'instant que les programmes en question répondent aux exigences de la **CHS**, à savoir :

- L'intégration des normes écologiques et environnementales durables
- La prise en compte de la notion du « bien vivre » dans le développement architectural qui permette une intégration des programmes dans leur environnement sans le dénaturer profondément
- Des logements à prix abordables...

La **CHS**, réalise aussi ses programmes en fonction des ressources dont elle dispose et dans aussi dans le cadre spécifique d'un projet communautaire.





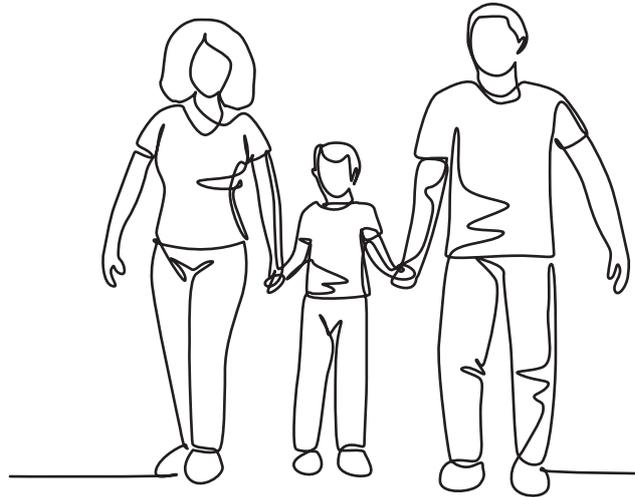
Que propose Coop Habitat Solidaire ?

En partenariat avec **RESIDOMIA PERSONAL FINANCE**, la **CHS** propose un modèle de coopérative alternatif, pour répondre aux défis actuels du logement dans les régions urbaines ; à savoir :

- La difficulté à disposer d'un logement adapté et à un prix abordable dans un contexte de pénurie de logement et de spéculations immobilière,
- Des programmes immobiliers ne tenant pas compte de l'environnement et du lieu d'implantation
- Des projets résidentiels n'intégrant souvent pas d'autres usages, comme des espaces à usage collectif ;
- Des projets ne tenant pas compte des besoins et aspirations des habitants qui y logeront, y compris dans le cadre des coopératives traditionnelles d'habitation.

Le modèle de coopérative proposé par la **CHS** met un accent particulier sur l'implication des habitants. Qu'ils soient futurs locataires ou propriétaires, habitants de logements ou usagers de surfaces d'activités, ils inventent ensemble le programme de logement et les règles de vie communes. Ils suivent tout le processus du projet et de sa réalisation. La participation se poursuit ensuite avec les habitants pour animer le voisinage.

Toute personne adhérant à la philosophie et aux projets de la **CHS** peut devenir membre, que ce soit pour soutenir les idéaux de la coopérative ou pour pouvoir intégrer une section. La coopérative est apolitique et le montant de la cotisation est symbolique pour que l'adhésion soit accessible à tous.

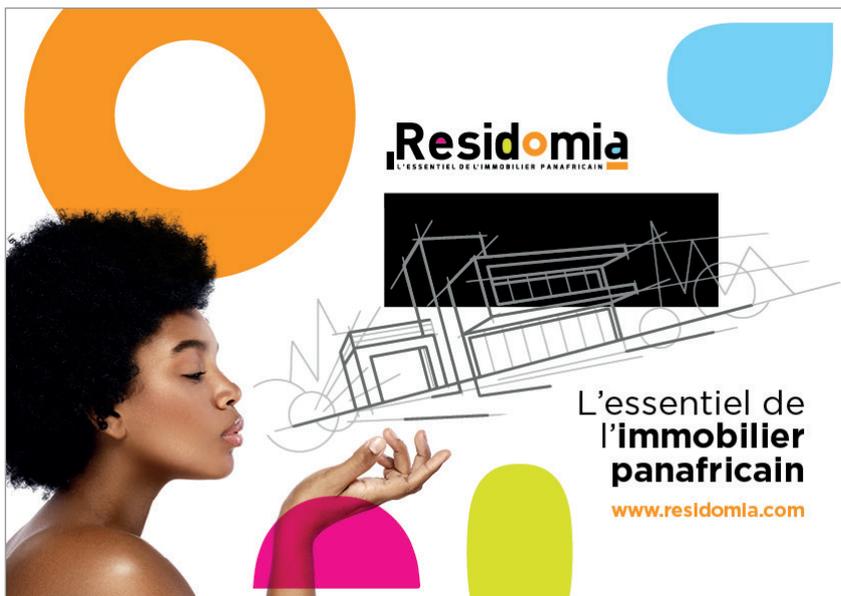


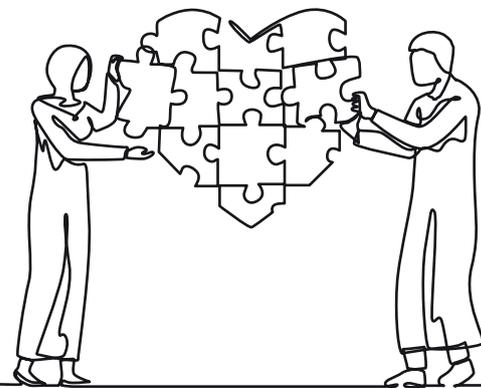
Residomia Personnel Finance

RESIDOMIA PF est le partenaire stratégique de la **CHS**. Il est partie prenante dès le lancement de la coopérative en l'accompagnant dans la gestion de ses projets et leur financement. Plateforme solidaire, spécialisée dans le financement du logement social en Afrique,

RESIDOMIA, accompagne les programmes de logements sociaux des gouvernements comme des privés, en mettant à leur disposition son savoir-faire en matière de développement de programmes immobiliers, et crédit hypothécaire.

RESIDOMIA PF, partenaire stratégique des coopératives d'habitat les accompagne par la mise en place d'un financement des coopérateurs via un plan d'épargne logement tout en finançant à 100% les programmes développés par la CHS ou toute autre coopérative d'habitat membre de son réseau.





Notre philosophie : s'unir pour réussir ensemble

En mutualisant les capacités d'épargne, la **CHS**, dispose d'une meilleure base de discussion avec ses multiples partenaires bancaires qui accompagnent les différents projets présents sur la plateforme.

La **CHS** est aussi le moyen pour les africains de la diaspora de sécuriser leurs investissements immobiliers au pays.

Les principes fondateurs de la CHS

- L'intégration de toutes les catégories d'habitants, locataires et propriétaires, aisés et modeste, familles, jeunes ou personnes âgées.
- L'amélioration des conditions de logement de la population et en particulier de ses membres ;
- Un mixte de logements adaptés à la diversité des modes de vie et des types de ménages ;
- Viser la plus grande mixité sociale (socioprofessionnelle, culturelle, interactionnelle) à la plus petite échelle possible ;
- Développer des logements qui répondent à des critères exigeants en termes d'économie solidaire, de qualité sociale et de respect de l'environnement, selon les principes figurant dans sa charte éthique ;
- Mener une action commune en faveur des membres ;
- L'acquisition ou la construction de logements sur des terrains dont elle aurait la libre disposition en vertu de droits de superficie ou de tout autre mode légal ;
- La gestion associative des espaces communs et les échanges socioculturels et intergénérationnels ;
- L'interdiction de s'impliquer dans toute opération spéculative ;
- La recherche de financements pouvant permettre à ses membres de pouvoir bénéficier d'accompagnements adaptés à leurs revenus ;
- La promotion des réseaux et échanges avec des projets similaires ou proches au niveau de l'objet social.

Poursuivant la satisfaction des aspirations économiques mais aussi sociales et culturelles de ses membres, la coopérative pourra effectuer toute autre opération qui sert la réalisation de son objet social, en permettant le développement de sa communauté.

La charte éthique

Notre charte témoigne des valeurs qui définissent la coopérative et appelle ses membres à s'engager dans le respect de ces valeurs.

L'objectif de la coopérative autogérée et sans but lucratif est la quête d'un équilibre entre :

- Qualité de vie
- Simplicité
- Réduction de notre impact sur les ressources épuisables
- Émergence d'une économie sociale et solidaire
- Renforcement des liens entre personnes de générations et/ou de cultures différentes
- Intégration harmonieuse sur le quartier, la commune, le canton et dans la société en général

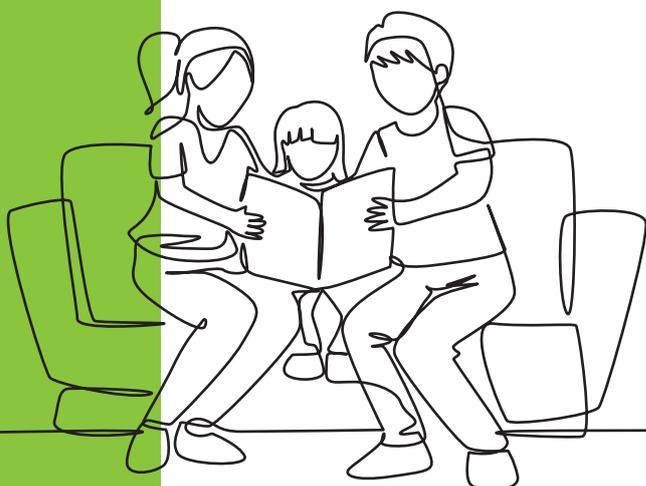
La coopérative œuvre pour développer des logements répondant aux critères suivants :

- Qualité de la construction
- Qualité de l'espace, en particulier grâce à des pièces lumineuses et spacieuses et grâce à l'intégration de la végétation dans la construction
- Loyers accessibles
- Concept énergétique (consommation minimale, promotion des énergies renouvelables)
- Adaptation aux besoins des différentes générations, en particulier les personnes âgées, les enfants et les adolescents
- Choix de matériaux respectueux de l'environnement
- Possibilités de s'adapter aux souhaits de chacun, dans le respect des valeurs dont témoigne la présente charte
- Partage d'espaces communs tels que salle polyvalente, espace créatif, jeux, espace de détente à l'extérieur, services (buanderie, parc à vélos...)

Les membres de la coopérative s'engagent à :

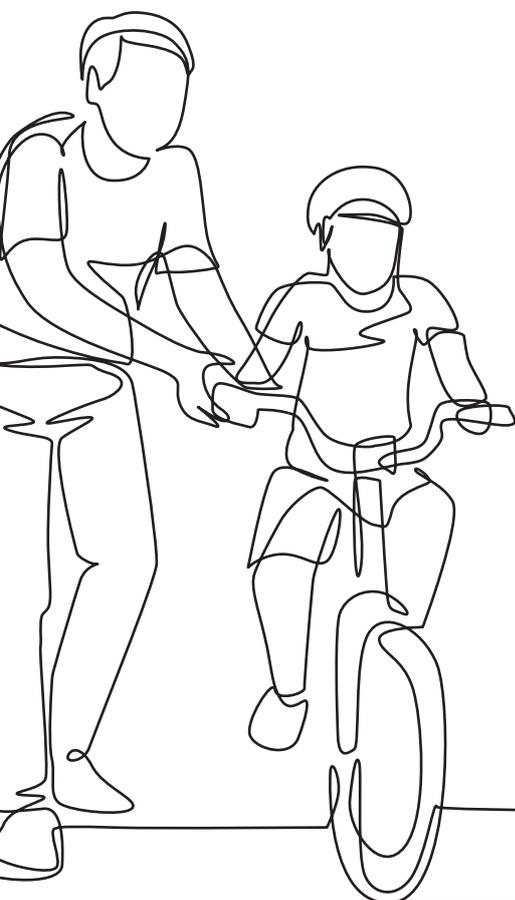
- Rechercher l'équilibre entre leurs intérêts personnels et les objectifs de la coopérative
- Participer à la vie de la coopérative (assemblées, prises de décisions, tâches partagées définies en AG)
- Œuvrer pour réduire leur impact personnel sur les ressources épuisables, en particulier grâce à une utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie et une gestion optimale des déchets
- Respecter les choix de la coopérative en général et en ce qui concerne les espaces partagés en particulier

Grâce à l'engagement de ses membres autour des valeurs dont témoigne la charte, la coopérative aspire à développer un habitat qui associe qualité de vie et pérennité.



« Se Réunir Pour Construire »

Entité promue par la législation, la CHS est tout simplement un regroupement de personnes qui a pour principal objet, de faciliter à ses membres, l'accès à la propriété ou à l'usage d'une maison ou d'un logement. L'objectif de ces individus à travers la coopérative est d'unir leur force afin de se donner les moyens d'**accéder à un logement décent**, malgré le coût élevé de cet investissement. Le système de solidarité et d'entraide qui régit la coopérative permet à ses membres d'atteindre leurs objectifs communs. L'ambition de notre **coopérative d'habitat** comme l'indique son nom est donc de permettre aux membres de devenir **propriétaires d'une résidence**.



COOP
Habitat
Solidaire



CONTACTS :

Site internet
[Lien direct](#)
Adresse
Téléphone